

Rapporteur : M. Jean-Luc QUIVOGNE

Séance du 28 novembre 2022

DELIBERATION N° 2022-18

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE LA CHAMBRE DE
COMMERCE ET D'INDUSTRIE SAONE-DOUBS**

- Budget primitif 2023 -

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 28 novembre 2022 à 17 heures, la Chambre de Commerce et d'Industrie Saône-Doubs s'est réunie en Assemblée Générale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE, en présence de Monsieur Philippe PORTAL représentant Monsieur Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs. Monsieur Franck ROBINE, Préfet de Région Bourgogne-Franche-Comté et Préfet de la Côte d'Or et Monsieur Michel VILBOIS étaient excusés.

Membres titulaires : 57
Quorum : 29
Membres présents : 31
Membres excusés : 26

Plus de la moitié des membres en exercice sont donc présents. Il s'agit de

MEMBRES TITULAIRES

Présents :

BALLEVRE	Stéphane
BAUDIN	Christine Noëlle
BERGELIN	Xavier
BISIAUX	Thierry
BOUCHER	Eric
CHAMBRE	Fabrice
CLEMENT	Pierre-Antoine
COUESMES	Serge
COURTOY	Jean-François
CURTIT	Gilles
DEVAUX	Martial
FRIQUET	Franck
GAUTHIER	Bénédicte
GELE	Jocelyn
GROSPERRIN	François

GUERDER	Philippe
GUTEHRLE	Thierry
JACQUIN	Christophe
JEANMART	Thierry
LEFEBVRE	Jean Charles
LEJEUNE	Eric
MAILLARD	Laurent
MILLERET	Denis
MORGADINHO	Marie-Manuela
PETAMENT	Thierry
QUIVOGNE	Jean-Luc
RICHARD	Sylvie
ROUGET	Catherine
SALVADOR	Damien
SIFFERLIN	Laurent
TOURNIER	Damien

Excusés :

ALEZ MARTIN	Ange
BURIEZ	Christian-Thomas
CAMPENET	Marie-Céline
CARTIER	Anne-Céline
COSTA	Ana Maria
DUCRET	Olivier
DUPUIS	Sophie
FAIVRE	Jérôme
FERRARI	Pascal
FEUVRIER	Emilie
FLEURY-MATHIEU	Céline
FOURNIER	Dimitri
GIRARDOT	Vincent
GRESSET	Corinne
GUILLAUME	Nicolas
HATTON	David
HUGUENIN	Pascal
MARCONOT	Claude
MARONNE	Lydie
MERCIER	Anne-Laure
MICHEL	Carole
PIRALLA	Catherine
ROY	Alain
SANDRI	Sophie
SAUGIER	David
TENERAND	Sophie

Exposé des motifs :

Vu les articles L712-1, R.712-14, A712-20 du code de commerce, relatifs à l'adoption des budgets,

Considérant :

- L'avis favorable des Bureaux des 13 octobre 2022 et 15 novembre 2022,
- L'avis favorable de la Commission des Finances du 22 novembre 2022,
- Les chiffres clés du Budget Primitif 2023 de la CCI Saône-Doubs ci-après :

Postes	Primitif 2023
Produits	8 100 K€
Charges	8 550 K€
Résultat comptable	- 450 K€
CAF	+ 181 K€
Emplois	292 K€
Ressources	-
Résultat budgétaire	- 111 K€
Fonds de roulement net au 31/12	3 974 K€

Délibération :

L'Assemblée générale de la CCI Saône-Doubs approuve le Budget Primitif 2023 de la CCI Saône-Doubs sur la base des éléments financiers présentés.

Résultat du Vote :

- Nombre de votants	:	31
- Voix pour	:	31
- Voix contre	:	00
- Abstentions	:	00

Cette délibération « Budget Primitif 2023 » est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme.

Fait à BESANCON, le 28 novembre 2022

**Jean-Luc QUIVOGNE,
Président CCI Saône-Doubs**



